



I killed a rabbit: about tenses and narrativity

Jacques Bres

► To cite this version:

Jacques Bres. I killed a rabbit: about tenses and narrativity. Chronos, 9ème Colloque International sur le temps, l'aspect et la modalité,, Patrick Caudal, Université Paris-Diderot - Paris 7 & University of Chicago Center in Paris, Sep 2009, Paris, France. hal-04027925

HAL Id: hal-04027925

<https://univ-montpellier3-paul-valery.hal.science/hal-04027925>

Submitted on 14 Mar 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

***J'ai tué un lapin...* De quelques questions liées aux temps verbaux dans le récit oral conversationnel**

Relèvent de la *narration orale* différents genres, dont le récit oral conversationnel (désormais ROC), sur lequel portera la présente étude. On s'intéressera à la façon dont les temps verbaux participent à la production du ROC. Après avoir défini ce genre et sa textualité, on analysera les liens entre types de proposition et temps verbal, très précisément les affinités entre propositions narratives, présent et passé composé d'une part ; et propositions non narratives et imparfait d'autre part.

1. Du récit oral conversationnel

1.1. Le genre du ROC

Le ROC est un genre narratif, que l'on trouve *enchâssé* dans les interactions verbales de la conversation – il y a des stratégies pour *entrer* en récit comme pour en *sortir* –, et qui se produit entre pairs. Il consiste en la mise en intrigue d'un événement *passé* devant lequel le savoir des interlocuteurs est inégalement réparti : le narrateur *sait* (il a assisté / participé à l'événement, ou on le lui a raconté) ; les narrataires – ou à tout le moins l'un d'entre eux – ne *savent* pas. Les deux ROC sur lesquels se fondent mon étude – et que j'ai choisis parmi trois cents autres pour leur représentativité – ont été produits dans le cadre d'une conversation familiale qui accompagne un repas dominical réunissant huit interlocuteurs de trois générations. Seuls trois d'entre eux apparaissent sur ces pages ; ils sont désignés par les lettres A (grand-oncle, 70 ans, chasseur) ; B (père, 45 ans), et C (fils de B, 7 ans). Ces récits sont transcrits en propositions selon le modèle de Labov (1978, 1997). Les italiques notent les propositions *narratives* ; les caractères droits, les propositions *non narratives* (cf. *infra* 2.1).

(1) La grive : auto-sélection du locuteur A :

- 20A — 1 oh tu sais pas ce qui m'arrive ce matin / ...
(21C — 2 est-ce que les taureaux xxx)
3 Vaire¹ il marche /
4. *je tire une grive*
5 *elle va pas se tomber*
6 *j'y coupe l'aile*
7 *elle va tomber dans l'eau /*
8 oh Vaire marchait eh /
9 *vite avec une bûche je l'ai ramassée eh /*
10 *je l'ai sortie de justesse*
22B — 11 tu l'as eue ?
23A — 12 oui
24B — 13 à Montpellier y a des vols d'étourneaux (...)

(2) Le premier lapin : auto-sélection du locuteur A sur un léger chevauchement (5B/6A)

- 5B — et Eric cette année il va à l'école / on l'amène que le matin parce que l'après-midi il dort xxxx
6A — 1 vous savez on garde de cet âge-là les plus beaux souvenirs /
2 tu l'as pas connu toi les frères xxx de Corconne (si B) Gustave (mmB) avec Fernand
3 bon eh ben si tu as connu Gustave et Fernand qui était déjà vieux Gustave
4 Gustave moi :::
5 mais euh Fernand c'était un père de famille

¹ Nom d'une petite rivière locale. « Vaire marche » a le sens de 'la rivière coule'.

- 6 il avait perdu sa femme
 7 il était veuf tout jeune
 8 et alors je me souviens de quelque chose
 9 il m'avait pris la carabine pour moi dans le bois à Favas
 10 *et il voit un lapin au gîte*
 11 *il me charge la carabine*
 12 *et il me dit « tu le vois là il est au pied du cade là tu le tues »*
 13 bé je sais pas quel âge j'avais
 14 je sais pas
 15 j'avais pas dix ans quelque chose comme ça
 16 *j'ai tué un lapin avec la carabine que::*
 17 et bé ça je m'en rappellerai toute ma vie
 18 quand je passe là-haut à Favas que je vois ce grand cade je le vois comme si c'était hier
 19 et il doit y avoir quarante-huit ans de ça
 20 tu te rends compte si c'est des souvenirs ça
 7C — 21 tu sais ce qu'on peut faire avec une caisse de papy /
 22 ben on met un bout de bois
 23 et dedans
 24 et et la caisse on la fait tenir /
 25 et dedans on met à manger /
 26 après y a le merle qui vient /
 27 et après chlac!
 28 on enlève le bâton avec une ficelle
 29 et après il tombe
 30 et après xxx
 8B — 31 voilà t'as compris le piège
 9C — 32 on peut toujours l'essayer

1.2. Textualité narrative

Comme les autres genres narratifs (témoignage, blague, description d'action, conte, etc.), le ROC se développe selon un type de textualité qui peut être défini par les deux éléments interdépendants suivants : (i) les plans (cf. notamment Reinhart 1986), (ii) les relations de progression et d'inclusion.

(i) On distingue le premier plan, formé de propositions *narratives*, de l'arrière-plan, formé de propositions *non narratives*. La distinction entre les deux types se fait par le test du déplacement : l'ordre des propositions narratives est fixe (Labov 1978), à la différence des propositions non narratives² qui peuvent être déplacées dans le texte sans que cela entraîne de changement de sens. Soit dans R1 :

- 6 *j'y coupe l'aile*
 7 *elle va tomber dans l'eau /*
 8 oh Vaire marchait eh /
 9 *vite avec une bûche je l'ai ramassée eh /*

P 6, 7, et 9 sont narratives parce qu'on ne saurait permuter leur ordre, alors que P8 est non narrative parce qu'elle peut être « remontée » avant P6 ou avant P7, ou « descendue » après P9, sans (grande) variation de sens.

Les propositions narratives sont obligatoires : sans au minimum deux d'entre elles, pas de textualité narrative et donc pas de récit ; les propositions non narratives sont facultatives. La blague p. ex. ne comporte le plus souvent pas de proposition non narrative, et donc pas d'arrière-plan.

² Labov 1978 distingue plus précisément entre propositions de *déplacement limité* / de *déplacement libre* ; je les regroupe sous l'appellation de « non narratives ».

(ii) La distinction de deux types de propositions qui structurent la textualité narrative en premier plan et arrière-plan tient à la différence des relations de discours qui les lient entre elles. On sait que la SDRT (Segmented Discourse Representation Theory, Asher 1993, Lascarides et Asher 1993, Asher et al. 1995) distingue entre autres les relations de *narration*, *élaboration*, *background*, etc. Je préfère signifier les relations de discours en termes purement temporels, et propose (Bres 2001) de discerner cinq grands types de relations : la progression (sans inclusion) $[x < y]$, l'inclusion $[x \supset y]$, la régression $[x > y]$, la simultanéité $[x = y]$, la composition ($x < y$ ($y_1 \leq y_2 \leq y_3 \dots$)).

Les propositions narratives du premier plan sont reliées entre elles principalement par la relation de progression (sans inclusion), ce qui rend compte de leur ordre fixe ; et très secondairement par les relations de simultanéité ou de composition. Je ne considérerai ici que la première, c'est-à-dire la progression.

Les propositions non narratives de l'arrière-plan sont reliées aux propositions narratives principalement par la relation d'inclusion ; et secondairement par les relations de régression, de simultanéité et de composition³. Je ne considérerai également ici que la première, à savoir l'inclusion.

La relation de progression (sans inclusion) est définitoire de la textualité narrative : sans progression entre au minimum deux propositions narratives (référant à deux événements), pas de récit... et complémentaiement : deux propositions narratives suffisent à construire un récit, comme dans l'exemple célèbre analysé par Sacks (1974) :

- 1 the baby cried
- 2 the mummy picked it up

Le ROC est un genre textuel relevant de la narration : il se compose de propositions narratives, en relation principalement de progression, dessinant un premier plan ; et de propositions non narratives, en relation principalement d'inclusion, dessinant l'arrière-plan.

2. ROC, temps verbaux et type de proposition

Fort de cette définition du genre textuel du ROC et de sa textualité, on se demandera quel rôle jouent les temps verbaux. En français, mais cela vaut pour les langues romanes dans leur ensemble, et pour bien d'autres langues, les temps verbaux de l'indicatif servent à construire très finement ce type de textualité⁴.

2.1. Type de proposition et temps verbal

On partira d'une première évidence : l'actualisation des procès se fait selon le type de proposition :

- les propositions narratives sont au présent (PR) et au passé composé (PC), et bien plus rarement, à l'imparfait, ou au plus-que-parfait ; on ne travaillera ici que sur les propositions narratives au PR et au PC ;
- les propositions non narratives sont le plus souvent à l'imparfait (IMP) et secondairement au plus-que-parfait (PQP).

Tableau de la répartition des temps verbaux dans le corpus selon le type de proposition

³ Voire de progression, mais enchâssée dans la régression, dans les cas d'analepse de quelque ampleur.

⁴ Qui peut cependant exister sans eux, notamment dans les propositions averbales.

	Propositions narratives	propositions non narratives
Présent	récit 1 : 4 oc.(P 4-7) récit 2 : 3 oc.(P 10-12)	récit 1 : 1 oc.(P 1) récit 2 : Ø
Passé composé	récit 1 : 2 oc (P 9-10) récit 2 : 1 oc.(P16)	récit 1 : Ø récit 2 : Ø
Imparfait	récit 1 : Ø récit 2 : Ø	récit 1 : 1 oc. (P 8) récit 2 : 3 oc. (P 5, 7, 15)
Plus-que-parfait	récit 1 : Ø récit 2 : Ø	récit 1 : Ø récit 2 : 2 oc. (P 6, 9)

Il apparaît, si l'on fait le total de ces deux récits, que sur les 10 propositions narratives, 7 sont au PR et 3 au PC ; et que sur les 7 propositions non narratives, 4 sont à IMP, 2 au PQP, et 1 au PR. Qu'est-ce qui explique cette affinité entre type de proposition et temps verbal ?

2.2. Propositions narratives du premier plan, présent et passé composé

Notre hypothèse est que, quel que soit le type de textualité, le discours qui forme le contexte des temps verbaux demande que les procès soient actualisés de telle ou telle façon. Cette *demande*, lors de la mise en discours, entre en interaction plus ou moins concordante avec l'*offre* des instructions aspectuo-temporelles des temps verbaux par lesquelles on peut les définir (Barceló et Bres 2006). L'affinité entre propositions narratives et PR, PC dans le ROC tient à la concordance plus ou moins forte de cette interaction, qui a une dimension aspectuelle et une dimension temporelle.

2.2.1. Dimension aspectuelle

Qu'implique aspectuellement la relation de progression ? Reprenons un fragment du récit 1 :

10 *et il voit un lapin au gîte*
 11 *il me charge la carabine*
 12 *et il me dit « tu le vois là il est au pied du cade là tu le tues »*
 [...]
 16 *j'ai tué un lapin avec la carabine que::*

Dans ce fragment narratif, on a quatre propositions narratives, dont l'ordre successif dans le texte (re)produit l'ordre progressif des événements. Soit en mettant les procès à l'infinitif :

[voir un lapin < charger la carabine < dire < tuer un lapin]

Cognitivement, la relation de progression entre plusieurs procès consiste à parcourir le temps interne du premier procès x de sa borne initiale (A) à sa borne terminale (B), et à passer de celle-ci à la borne initiale du second procès y (A') ; à parcourir le temps interne de ce second procès de sa borne initiale à sa borne terminale (B'), et à passer de celle-ci à la borne initiale du troisième procès z (A''), et ainsi de suite. Soit :

$$\begin{array}{ccccccc} A & & B & A' & & B' & A'' & & B'' \\ \text{I} & \text{-----} & \text{I} & < & \text{I} & \text{-----} & \text{I} & < & \text{I} & \text{-----} & \text{I} & < & \dots \end{array}$$

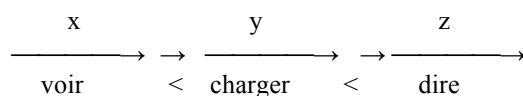


figure 1

Cette relation demande que le temps interne des procès soit actualisé (i) en *tension* (fig. 2), ce qui permet de le parcourir de sa borne initiale A à sa borne terminale B ; et (ii) en *incidence*, ce qui donne à voir les clôtures initiale et finale sur lesquelles se fait la progression d'un procès à l'autre.

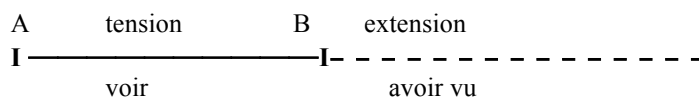


figure 2

Les formes simples représentent le temps interne des procès en tension ; les formes composées le représentent en extension. La distinction [+ incidence] / [- incidence] peut être reformulée par la distinction global /sécant, de circulation plus large. Dans Barceló et Bres 2006, nous avons défini le PR et le PC par les instructions suivantes :

	instruction temporelle	instructions aspectuelles
présent	[+ neutre]	[+ tension], [± incidence]
passé composé :	[+ neutre]	[+ extension], [± incidence]

Nous analyserons successivement l'interaction entre la demande aspectuelle de la relation de progression et l'offre aspectuelle du PR, puis celle du PC.

a) le présent

L'offre aspectuelle [+ tension], [± incidence] du PR comble la double demande de la relation cotextuelle de progression : il représente le temps interne (i) en tension, comme toutes les formes simples ; et (ii), du fait de sa neutralité au regard de la distinction global /sécant, il peut parfaitement donner à voir le temps interne du procès de sa borne initiale jusqu'à sa borne terminale :

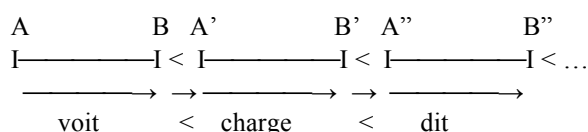


figure 3

b) le PC

De par sa morphologie, le PC saisit le temps interne A—B du procès sur sa borne terminale B, à partir de laquelle suivant le contexte, peut être donné à voir l'au-delà du procès, sa partie extensive (effet de sens d'*état résultant*) et / ou l'entier du procès lui-même (effet de sens d'*événement*) (Bres 2007). C'est ce second effet de sens qui est actualisé en proposition narrative.

Le PC permet donc la relation de progression (représentation globale du procès), mais moins bien que le PR : au lieu de saisir le temps interne du procès globalement à partir de sa borne initiale, il le saisit globalement à partir de sa borne terminale :



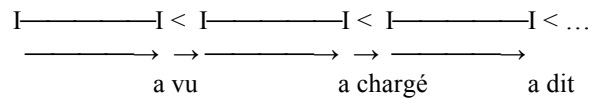


figure 4

Il y a là une légère discordance cognitive, qui fait que, à la différence du PR, le PC n'est pas aspectuellement un temps narratif parfait. Ce que signalent différents faits : à l'exception notable de *L'Etranger* de Camus, on ne dispose pas de récit littéraire de quelque ampleur usant pour le premier plan du seul⁵ PC⁶; le récit de presse d'autre part fait souvent alterner, pour les événements du premier plan, PC, PR, PS et IMP (« narratif ») ; et le ROC zappe allègrement du PC au PR... Comme si le PC, alors qu'il concurrence le PS depuis des siècles et qu'il a nettement pris l'avantage sur lui, ne parvenait pas à assumer pleinement le rôle de temps narratif.

2.2.2. Dimension temporelle

Nous l'avons dit lors de la définition initiale : le ROC narre un événement passé. Demande-t-il pour autant que le procès soit à un temps du passé ? Si tel était le cas, alors le PR, et dans une moindre mesure le PC (cf. *infra*), seraient, dans notre optique, inadéquats, puisque nous posons que ces deux temps sont, en langue, neutres temporellement, à savoir qu'ils suspendent l'inscription temporelle du procès en ne le situant pas par rapport à T₀ (Bres 2005, 2007).

a) le PR

Si le ROC narre un événement passé, il ne demande pas que le temps du verbe marque cette époque, l'inscription temporelle se réalisant directement par des circonstants, comme en R1 :

1 oh tu sais pas ce qui m'arrive *ce matin*

Le circonstant *ce matin*, dans la mesure où l'acte de narration a lieu lors du repas de midi, inscrit l'événement narré dans le passé. L'inscription temporelle peut se faire plus indirectement, par différents moyens, notamment lexicaux, comme en R2, où l'événement est d'emblée situé dans le passé par le thème du souvenir, qui convoque forcément cette époque :

1 vous savez on garde de cet âge-là les plus beaux *souvenirs* /

Le PR, en allègement de l'inscription temporelle effectuée par ailleurs, se charge de la seule fonction d'actualisation du procès sur la scène que construit le texte dans l'espace de l'interaction. Cette analyse rend compte de ce que le PR soit le seul temps possible (avec le PC à effet d'état résultant) dans les propositions narratives du récit de blague : n'inscrivant pas dans le temps, le PR inscrit l'événement narré sur la scène que construit le récit mais pas dans la réalité référentielle, ce qui contreviendrait au statut de la blague :

(3) Un matin, un homme en partant au travail **croise** un inconnu qui lui **lance** au passage :
- Cocu ! Cocu ! [...]

b) le PC

⁵ On sait que ce roman lui-même comporte quelques PS.

⁶ A la différence de ce qui se passe p. ex. dans une langue comme le catalan, qui a développé un temps de l'époque passée formé sur l'auxiliaire *aller* (*vaig venir* : 'je vais venir') parfaitement adapté à la relation de progression, ce qui rend compte de son usage quasi exclusif dans la narration (Bres et Barceló 2007).

Dans des travaux antérieurs, j'avais posé que le PC dans son emploi narratif inscrivait en lui-même dans le passé (Bres 1998 : 132). Cette approche semblait en accord avec les faits textuels⁷, mais n'allait pas sans faire problème pour la théorie : si, morphologiquement, le PC est formé de l'auxiliaire (*avoir* ou *être*) au PR + participe passé, c'est-à-dire qu'il est la forme composée du PR, comment pouvait-il être – parfois seulement qui plus est – un temps du passé alors que sa base morphologique est le PR, c'est-à-dire une forme définie comme neutre temporellement ? On pouvait bien sûr dire que le participe passé présupposant l'action accomplie, il y avait là matière à construire de l'antériorité. Mais outre que l'antériorité n'est pas toujours le passé, il y a des PC associés non seulement à l'époque présente mais également à l'époque future :

(4) *Interaction familiale. Le père va dans la chambre du fils et lui montrant un article sur un journal :*
– tiens / (il lui donne l'article) dès que tu l'**as lu**, tu viens et on en discute

L'action de *lire* est saisie comme accomplie dans le futur... ce qui pose de sérieux problèmes à l'approche du PC, fût-ce seulement dans son emploi narratif, en termes de temps du passé. Cette difficulté se voit levée par l'explication suivante : le PC, en langue, est bien neutre temporellement, mais il peut participer à la production de l'effet de sens 'passé' en discours, pour la raison suivante : comme toutes les formes composées, le PC demande un point de référence ultérieur depuis lequel puisse se justifier la saisie du procès à partir de sa borne terminale. Dans l'ex. (4), ce point est le verbe au présent *tu viens*. En l'absence de chaperon explicite, le PC s'appuie, par défaut, sur le T₀ de l'interaction, et en interaction avec son instruction aspectuelle [+ extension] qui demande de saisir le temps interne sur sa borne terminale, donc comme accompli, inscrit le procès dans le passé⁸ (Bres 2007). C'est cet emploi qui se réalise dans les propositions narratives au PC.

Mettons en parallèle les deux dimensions aspectuelle et temporelle. Le ROC *demande* que les procès des propositions narratives soient aspectuellement représentés en tension et en incidence, du fait de la relation de progression ; et temporellement, que l'événement puisse être situé dans le passé. Le candidat idéal serait le PS... mais énonciativement (Benveniste 1959), il ne peut apporter ses services. On trouve donc le PR et le PC :

- *aspectuellement* : le PR est un excellent temps narratif, le PC est un médiocre temps narratif, du fait de son instruction [+ extension] ;

- *temporellement* : Le PR suspend l'inscription (ce qui ne veut pas dire qu'il l'empêche, ou s'oppose à elle) en réalité, le PC réalise contextuellement l'inscription dans la réalité du passé... du fait de son instruction [+ extension]. Tous deux sont d'excellents candidats, mais avec des atouts différents, qui expliquent les quatre faits suivants :

a) Le témoignage, la blague et la description d'action, autres genres narratifs oraux, usent de ces deux temps de façon fort différente. Le *témoignage*, qui entend apporter la preuve que ce qui est raconté correspond bien à ce qui s'est passé, use dans ses propositions narratives du seul PC, qui inscrit dans la réalité passée, comme p. ex. dans (5) :

(5) (une femme est interviewée à la suite d'un incendie dans sa rue, Journal télévisé mars 2007)
alors j'ai entendu une grand bruit comme une explosion quoi
j'ai regardé par ma fenêtre

⁷ Et aussi traductologiques : le PC narratif – l'« aoriste de discours » de Benveniste – se traduit en anglais par le simple past, en espagnol par le prétérít, en catalan par le prétérít périphrastique, tous temps du passé.

⁸ Le remplacement diachronique, pour l'expression de faits passés, de la forme simple du prétérít par une forme composée construite sur le présent n'est pas, comme on le sait, un phénomène seulement français : il affecte à des degrés divers d'autres langues romanes, et même actuellement certaines variétés des langues germaniques.

*j'ai vu de la fumée qui sortait là-bas
vite j'ai appelé les pompiers*

A l'inverse, nous venons de le voir, la *blague* use du seul PR. Le PC peut apparaître, mais en proposition non narrative, et associé à l'effet de sens d'*état résultant*, non à celui de *temps du passé* :

(6) Un pochard, complètement soûl, rentre chez lui et il *traîne* avec lui un autre ivrogne, qu'il *a ramassé* dans la rue. [...]

a ramassé signale seulement l'antériorité de l'acte de *ramasser* par rapport à celui de *traîner*. Les propositions narratives de la *description d'action* sont pareillement uniquement au PR, comme dans cette occurrence qui suit R2 :

(6) (un enfant de 7 ans enchaîne sur le récit de chasse du grand-oncle par la description d'action suivante, qui relève de ce même thème)

7C — 21 tu sais ce qu'on peut faire avec une caisse de papy /
22 ben on *met* un bout de bois
23 et dedans
24 et et la caisse on la *fait* tenir /
25 et dedans on *met* à manger /
26 après y a le merle qui *vient* /
27 et après chlac!
28 on *enlève* le bâton avec une ficelle
29 et après il *tombe*
30 et après xxx

User du PC serait inscrire l'événement dans la réalité effective passée ; le PR s'accorde, lui, à la potentialité de la description d'action (cf. P.21 : « tu sais ce qu'on *peut* faire »).

b) Si le témoignage use du seul PC, et la blague et la description d'action du seul PR, le ROC fait le plus souvent alterner les deux. Ce fait, qui se manifeste dans de nombreuses langues, a suscité diverses explications (notamment pour l'anglais : Wolfson 1979, Schiffrin 1981 ; pour le français, Bres 1998)... L'essentiel me semble être que (i) aspectuellement, le PR, en tant que forme tensive, s'accorde mieux à la demande de la relation de progression que le PC, forme extensive ; et (ii), temporellement, le PR correspond à un allègement de l'inscription de l'événement en réalité temporelle passée, le PC à son soulignement. En zappant de l'un à l'autre temps, le narrateur passe du seul plaisir de raconter au désir de dire que « ça s'est bien passé comme ça », l'équilibre entre cette double fonction, constitutive du ROC, pouvant pencher du côté du témoignage si le taux de PC devient dominant, ou du côté du récit pour le plaisir interactif de raconter si le taux de PR l'emporte. Dans les deux récits retenus pour cette étude, la balance penche du côté du PR : 7 propositions narratives sont au PR, 3 au PC : le narrateur, lors du repas dominical de famille, raconte surtout pour le plaisir : le sien, et celui de ses narrataires...

c) Ce rapport différent des deux temps à l'inscription temporelle dans le passé rend compte également de la valeur sociolinguistique à laquelle chacun peut être associé : le PR, parce qu'il allège ladite inscription, sera plutôt lié à la familiarité de l'interaction narrative ; le PC, parce qu'il la souligne, sera plutôt lié à sa formalité.

d) Cette différence dans l'inscription en réalité temporelle permet de rendre compte d'un fait massif, qui semble-t-il a échappé à la sagacité des descripteurs : le zapping du PR au PC dans la ou les dernières propositions narratives. Ainsi R1 et R2, qui jusqu'alors ont actualisé les procès du premier plan au PR, usent tous deux du PC pour conclure la *résolution* :

R1 9 vite avec une bûche je l'*ai ramassée* eh /

10 *je l'ai sortie de justesse*

R2 16 *j'ai tué un lapin avec la carabine que::*

Les PR précédents n'ont pas inscrit dans la réalité du passé, c'est-à-dire n'ont pas situé l'événement par rapport à T₀. On arrive à la fin de la partie narrative (fin de la résolution), où le récit va s'achever, et *via* (ou non) une *coda*, revenir à T₀. Actualiser le / les derniers procès au PC, c'est presque sortir de la bulle narrative suspendue temporellement, pour, en inscrivant dans le passé, inscrire dans le temps, et préparer le retour à T₀. On notera que dans R2, après le PC de la dernière proposition narrative, on reprend pied dans la temporalité :

16 *j'ai tué un lapin avec la carabine que::*

17 et bé ça je m'en **rappellerai** toute ma vie

18 quand je **passe** là-haut à Favas que je **vois** ce grand cade je le vois comme si c'était hier ça

19 et il doit y avoir quarante-huit ans de ça

20 tu te **rends compte** si c'est des souvenirs ça

Futur (P 17), présent itératif (P.18), etc., jusqu'au présent de l'interaction : « tu te rends compte » (P.20).

Ce rôle de passeur du PC entre le temps suspendu du PR narratif, et le temps bien réel de l'interaction, on en a, me semble-t-il, une autre marque dans l'actualisateur nominal *un* :

16 *j'ai tué **un** lapin avec la carabine que::*

Du point de vue de la cohérence anaphorique, on devrait avoir un article défini ou un démonstratif : « il voit *un* lapin » > « j'ai tué *le / ce* lapin »... et non l'indéfini *un*. Incorrection ? Oh que non, mais *via* l'évaluation des P13-P15 :

13 bé je sais pas quel âge j'avais

14 je sais pas

15 j'avais pas dix ans quelque chose comme ça

le narrateur n'est plus tout à fait dans la temporalité narrative passée, il fait déjà le bilan à T₀, un bilan qui n'a pas à se situer forcément dans la cohérence anaphorique du récit qui le précède. Le PC *ai tué*, en interaction avec ce cotexte, produit tout autant l'effet de sens d'accompli du présent que celui d'événement passé.

On le voit, PR et PC, compte tenu de la différence d'un de leurs traits aspectuels, ont des vertus narratives différentes, qui s'avèrent dans le ROC complémentaires, ce qui explique que la plupart des récits relevant de ce genre usent, dans des proportions diverses, de l'une et de l'autre forme dans leurs propositions narratives.

2.3. Propositions non narratives de l'arrière-plan et imparfait

Rappelons que, sur les 7 propositions non narratives considérées dans R1 et R2, 4 sont à l'IMP, 2 au PQP, et 1 au PR. On s'interrogera principalement ici sur les raisons de l'affinité, entre IMP et arrière-plan. On distinguera comme précédemment les dimensions aspectuelle et temporelle.

2.3.1. Dimension aspectuelle

Si le premier plan est structuré pour l'essentiel par la relation de progression, l'arrière-plan l'est par celle d'inclusion. Que signifie-t-elle cognitivement ? Que les événements du second plan incluent ceux du premier plan. Soit donc, temporellement, en prenant un fragment de R1 :

7 elle va tomber dans l'eau /
 8 oh Vaire **marchait** eh /
 9 vite avec une bûche je l'ai ramassée eh /

Désactualisons les procès : soit *tomber*, *marcher*, *ramasser*. Nos connaissances du monde posent que le procès *marcher* inclut temporellement les procès *tomber* et *ramasser* : [Vaire marcher $\supset$ (elle, tomber) et (je, ramasser)]. Autrement dit, que l'acte *x* de *marcher* a commencé avant que n'arrivent au temps les actes *y* de *tomber* et *z* de *ramasser* (et secondairement, que ledit acte éventuellement peut se poursuivre après eux, ce qui est le cas ici).

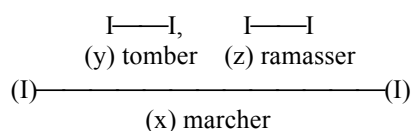


Figure 5

Pour que le temps interne de *x* puisse inclure le temps interne de *y* et celui de *z*, il faut trois conditions (Bres et Lauze 2007) :

- la première concerne le procès lui-même : le temps impliqué par *x* doit être plus long que celui impliqué par *y* et par *z*. Ce fait concerne l'*aspect lexical*, le *type de procès*. C'est le cas dans notre exemple : une *activité (marcher)* inclut des *réalisations instantanées (tomber, ramasser)* ;

- les deux autres conditions concernent l'actualisation aspectuelle par les temps verbaux. L'inclusion demande que le procès *x* inclusif soit représenté (i) dans son *intériorité*, c'est-à-dire en *tension* ; et (ii) comme *ouvert*, et *non borné* par ses clôtures initiale et terminale, soit en *non-incidence*.

L'offre de l'IMP, dont nous rappelons les instructions, est en concordance parfaite avec cette demande aspectuelle :

	instruction temporelle	instructions aspectuelles
imparfait	[+ passé]	[+ tension], [- incidence]

Si donc l'IMP est le temps des propositions non narratives, c'est que ses instructions aspectuelles s'accordent parfaitement avec la demande issue de la relation d'inclusion qui structure pour l'essentiel le rapport entre procès du premier plan et procès de l'arrière-plan. Qu'en est-il de la dimension temporelle ?

2.3.1. Dimension aspectuelle

Le ROC narre un événement passé. L'IMP donnant l'instruction [+ passé] s'accorde parfaitement avec cette demande. Reste à expliquer le fait suivant : pourquoi, alors que les procès du premier plan sont souvent actualisés par une forme non temporelle comme le PR (P7), ceux de l'arrière-plan le sont-ils systématiquement par une forme temporelle comme l'IMP⁹ ?

⁹ Et jamais l'inverse : je n'ai pas trouvé, dans le corpus de travail, d'occurrence dans laquelle le premier plan serait à un temps du passé, précisément au passé composé, et l'arrière-plan au présent.

7 *elle va tomber dans l'eau /*
8 oh Vaire marchait eh (eh oui E) /

Je n'ai jamais rencontré, en ROC, de proposition non narrative au PR, alors même que, de par son instruction [$\pm$ incidence], ce temps est parfaitement apte à signifier la relation d'inclusion... sauf en P3 de R1. S'agit-il d'une exception ?

20A — 1 oh tu sais pas ce qui m'arrive ce matin /
3 Vaire il **marche** /
4. *je tire une grive*
6 *j'y coupe l'aile*
7 *elle va tomber dans l'eau /*
8 oh Vaire **marchait** eh
9 *vite avec une bûche je l'ai ramassée eh /*

On est en tout début du récit, après l'annonce de nouvelle (P1) et avant la première proposition narrative (P4). Le PR *marche* a ici un fonctionnement *déictique* : il est à articuler au circonstant *ce matin* (P1), comme au fait que l'acte de narration a lieu au cours du repas de midi : il signale que le procès de *marcher*, qui formera le second plan de l'événement qui va être mis en récit, est toujours valide à T_0 : il articule à la temporalité de l'interaction. Ce que confirme le fait suivant : lorsque la même indication sera reprise dans le cours du récit en P8, qu'elle formera le second plan des propositions narratives sans articulation à T_0 , alors le procès sera actualisé à l'IMP : « Vaire **marchait** ». L'occurrence de PR dans la proposition non narrative P1 n'a donc rien d'une exception : elle vient confirmer ce fonctionnement du ROC qui veut que l'IMP soit de rigueur pour l'arrière-plan.

Différents auteurs, dont P. Caudal récemment (2007), posent que l'IMP, dans un récit par ailleurs au présent, permet de marquer la relation de *background* qui sans cela resterait à l'état implicite, ce qui pourrait engendrer des ambiguïtés. Certes. Mais si c'était là sa fonction essentielle, comme expliquer que d'autres genres narratifs – notamment la blague – usent du PR pour les propositions non narratives, sans que pour autant leur structuration en plans en soit perturbée ?.

(7) C'est l'été dans les ruelles de Naples. Partout le linge et les draps **pendent** aux balcons. Tout le peuple du quartier **est assis** dehors, sur des chaises et **bavarde** en attendant la nuit. Au 3^{ème} étage, une jolie fille **achève** de se déshabiller devant sa fenêtre ouverte. Juste en face, de l'autre côté de la ruelle étroite, un beau garçon s'est mis tout nu.

Il se penche un peu sur sa balustrade, et il regarde la fille avec avidité. Puis tout d'un coup, il lui crie [...]

Les PR en gras (*est*, *pendent*, etc.) sont dans des propositions non narratives ; ils incluent temporellement les PR des propositions narratives (*se penche*, *regarde*, *crie*).

Pourquoi le ROC ne peut-il actualiser les propositions du second plan au PR, alors même que c'est ce que doit faire la blague ? L'hypothèse du PR non temporel me semble être à même de proposer une solution acceptable, qui donne tout son sens à la différence de traitement entre premier et second plan : le second plan fournit des circonstances, qui, si besoin est, permettent d'ancrer l'événement narré du premier plan dans la réalité (spatiale, temporelle). Ces circonstances de l'arrière-plan, dans le ROC qui vise à ce que le narrataire croie que « ça c'est bien passé comme ça », seront tout naturellement actualisées à un temps du passé, pour l'essentiel l'IMP, qui fournit un ancrage temporel ; elles seront, dans le récit de blague, qui a une visée contraire, actualisées non à un temps du passé mais au PR qui ne fournit pas ledit ancrage.

L'IMP dans les propositions non narratives de l'arrière-plan s'accorde parfaitement, de par ses instructions, à la fois avec la demande aspectuelle procédant de la relation d'inclusion et avec la demande temporelle procédant du fait que le ROC narre un événement passé.

Conclusion

Après avoir défini le genre du ROC, je suis parti de la constatation selon laquelle ses propositions narratives voyaient leur procès actualisé au PR et au PC ; ses propositions non narratives, à l'IMP (pour l'essentiel). Corrélation qui s'est vue expliquée par l'interaction concordante - au double niveau (i) aspectuel et (ii) temporel - entre la demande de la textualité et l'offre de ces temps verbaux.

(i) Si le PR et le PC sont massivement employés dans les propositions narratives, c'est que leur instruction [$\pm$ incidence], par sa neutralité, se conjoint aisément avec la demande contextuelle d'incidence issue de relation de progression qui définit le premier plan. Si le PR tend à être d'un usage plus fréquent que le PC, c'est que la forme simple du premier s'accorde mieux que la forme composée du second avec la demande contextuelle de tension, liée également à la relation de progression..

Si l'imparfait est massivement employé dans les propositions non narratives, c'est que son offre aspectuelle ([+ tension, - incidence] correspond à la demande contextuelle de la relation d'inclusion, qui définit l'arrière-plan.

(ii) Si le PR est d'un emploi plus fréquent que le PC dans les propositions narratives, c'est que n'actualisant pas par lui-même le procès dans une époque, il allège le récit de l'inscription des procès en réalité temporelle passée.

Si le PC, en fin de récit, tend à se substituer au PR, c'est que, dans cette structure, il inscrit l'événement narré dans le passé à partir du T_0 de la narration, articule les deux temporalités au moment où il va s'agir de passer du passé raconté au présent de l'interaction.

Si l'IMP est employé dans les propositions non narratives et non le PR, c'est que le ROC, à la différence de la blague, a la prétention de dire que l'événement s'est bien passé, et que donc son cadre, qui constitue l'arrière-plan, doit être inscrit en réalité temporelle.

Références bibliographiques

- Asher N. (1993). *Reference to abstract objects in discourse*, Dordrecht, Kluwer.
- Asher N. ; Aurnague M. ; Bras M. ; Sablayrolles P. ; Vieu L. (1995). De l'espace-temps dans l'analyse du discours, *Sémiotiques* 9, 13-62.
- Barceló J. et Bres J. (2006). *Les temps de l'indicatif*, Paris : Ophrys.
- Benveniste E. (1959 / 1966). Les relations de temps dans le verbe français », in *Problèmes de linguistique générale*, Paris ; Gallimard, 237-257.
- Bres J. (1998). De l'alternance temporelle passé composé / présent en récit oral conversationnel, *Cahiers Chronos* 3, 125-136.
- Bres J. (2001). De la textualité narrative en récit oral : l'enchaînement des propositions narratives, *Revue québécoise de linguistique* 18, 23-50.
- Bres J. (2005). Le présent de l'indicatif en français : de quelques problèmes, et peut-être de quelques solutions, in Despierres Cl. et Krazem M. (éd.), *Du présent de l'indicatif*, Dijon : Université de Bourgogne, 27-52.
- Bres J. (2007). Le passé composé, un temps polysémique ? Actualisation, interaction, effets de sens produits, *Langue française*, à paraître.
- Bres J. et Barceló J. (2007). La grammaticalisation de la forme *itive* comme *prospectif* dans les langues romanes, in M. J. Fernandez-Vest, *L'amour des langues, Mélanges Cl. Hagège*, à paraître.

- Bres J., et Lauze A. (2007). La relation d'inclusion et les temps verbaux du passé : point de vue ou aspect ?, in Bres J., Arabyan M., Ponchon Th., Rosier L., Tremblay R., et Vachon-l'Heureux P., *Psychomécanique et linguistiques cognitives*, Actes du XI congrès de psychomécanique, à paraître.
- Caudal P. (2007). Alternances temporelles dans les narrations orales, communication au colloque, *Le conte, Oral and written interfaces*, Belfast, sept. 2006, à paraître.
- Labov W. (1978). La transformation du vécu à travers la syntaxe narrative, dans *Le parler ordinaire* I, Paris, Minuit, p. 289-355. .
- Labov W. (1997). Some further steps in narrative analysis, *Journal of narrative and life history*, 7 (1-4) : 395-415.
- Lascarides A. et N. Asher (1993). Temporal interpretation, discourse relations and commonsense entailment, *Linguistics and philosophy* 16 : 437-493.
- Reinhart T. (1986). Principes de perception des formes et organisation temporelle des textes narratifs, *Recherches linguistiques de Vincennes* 14/15, 45-92.
- Sacks H. (1974). An analysis of the course of a joke's telling in conversation, in Bauman et Sherzer (éd.), *Explorations in the ethnography of speaking*, Cambridge University Press, 337-353.
- Schiffrin D. (1981). Tense variation in narrative, *Language* 57: 45-62.
- Wolfson N. (1979). The conversational historical present alternation, *Language* 55: 168-182.